



1<sup>er</sup> avril 2021

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) utilisera Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada pour livrer le courrier au lieu du courrier sur support papier pour la correspondance sortante du PCT à la phase internationale. Le service Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada permet à l'OPIC de satisfaire à ses exigences en ce qui concerne les documents désignés « Protégé B ». Veuillez noter que le service Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada est externe et que l'OPIC utilisera ce service comme méthode de livraison de la correspondance par voie électronique.

Si vous souhaitez recevoir de la correspondance au moyen de ce service externe, l'OPIC vous invite à fournir une adresse courriel pour recevoir la correspondance et un consentement écrit et signé pour recevoir la correspondance via Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada.

L'OPIC demande que vous donniez votre consentement écrit et signé afin de recevoir toute la correspondance sortante future de l'OPIC dans son rôle d'office récepteur (RO), d'administration chargée de la recherche internationale (ISA) ou d'administration chargée de l'examen préliminaire international (IPEA) par Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada, jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement ou qu'une nouvelle méthode de correspondance sortante soit adoptée par l'OPIC.

La lettre de consentement peut être envoyée par la poste, par télécopieur ou au moyen du service de correspondance générale de l'OPIC et doit clairement indiquer votre nom, votre adresse courriel et votre adresse. La lettre doit également être signée et datée.

Veuillez noter que jusqu'à ce que le consentement soit reçu, la correspondance sortante continuera d'être envoyée par courrier ordinaire.

---

Nous, AGENT OU AGENTE OU ENTREPRISE, acceptons de recevoir toute la correspondance sortante future de l'OPIC par l'entremise de Connexion postel<sup>MC</sup> de Postes Canada (un service électronique externe) lorsque le rôle de l'OPIC est en tant qu'office récepteur (RO), administration chargée de la recherche internationale (ISA) ou administration chargée de l'examen préliminaire international (IPEA) en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), jusqu'à ce qu'un autre avis écrit soit reçu par l'OPIC.

NOM (EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE SVP) :

ADRESSE :

ADRESSE COURRIEL :

---

X

---

Nom complet :